



Bonjour,

L'Union Athlétisme Carpentrasienne propose des séances d'entraînement pour de nombreuses disciplines (athlétisme, running, marché nordique, ...) en compétition ou en loisir pour tous les âges à partir de 4 ans. Le planning d'entraînement est détaillé par discipline et catégorie au verso.

Pour adhérer au club et participer aux différentes activités, vous devez fournir les documents suivants :

- **Votre engagement à respecter le règlement intérieur du club**, rempli et signé (en bas de page) ;
- **Le bulletin d'inscription**, dument rempli et signé ;
- **Un certificat médical** (cf. modèle joint). Le certificat sera valable pour les trois saisons 2020/21, 2021/22 et 2022/23 en répondant simplement au **questionnaire Santé** (cf. questionnaire joint ou reçu par mail de la part de la FFA).

Attention : si vous avez déjà répondu 2 fois à ce questionnaire, vous devez fournir un nouveau certificat médical. La FFA vous le signale par mail...

- **Le questionnaire « Appel aux bénévoles ! »**
- **Le règlement de l'adhésion** (par chèque, de préférence, à l'ordre de l'UAC – inscrire le nom de l'athlète au dos du chèque). Les tarifs sont indiqués au verso.
- Une **copie d'une pièce d'identité** (Carte d'identité, livret de famille, ...)
- La **copie de la Carte Jeunes de Carpentras** ou **justification d'adhésion e-pass jeune**, le cas échéant.

Le dossier d'inscription complet est à remettre à l'entraîneur au plus tard après deux entraînements pour des raisons d'assurance. Passé ce délai, l'athlète ne pourra plus assister aux entraînements.

La licence est émise sous deux semaines maximum après réception du dossier d'inscription complet. Vous recevrez un mail de la FFA pour finaliser votre inscription. **Vous devez impérativement valider les conditions d'assurance pour recevoir votre licence.**

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons une bonne saison sous les couleurs de l'UAC !

Le bureau de l'UAC
Pour nous contacter : UACarpentras@gmail.com

Tarifs adhésion saison 2020/2021 :

Tarifs adhésion 2020/2021		Tarifs Maillot
Athlétisme - <i>Baby</i> (Licence Découverte)	180 euros	Maillot offert
Athlétisme - <i>Eveils et Poussins</i> (Licence Découverte)	160 euros	Maillot offert
Athlétisme – Running <i>Benjamins à Masters</i> - (Licences Compétition / Loisir)	160 euros	Nouveau licencié : 25 euros Renouvellement : 20 euros
Marche nordique - (Licence Loisir)	160 euros	Pas de maillot

Les remises :

- Réduction famille nombreuse : -20€ à partir de la 3^è adhésion de la même famille (même adresse postale) ;
- Remise exceptionnelle pour les anciens licenciés (saison 2019-20) : -20€.

Le club est affilié aux dispositifs :

- « carte Jeunes Carpentras » : -10€
- « e-pass jeunes PACA » : -20€ max. <https://e-passjeunes.maregionsud.fr/Maitre/Accueil.aspx?ReturnUrl=%2fMaitre%2f>

Pour connaître la catégorie de l'athlète selon son année de naissance :

Année de naissance	Catégories	Année de naissance	Catégories
Avant 1986 et 1986	Master	2006 - 2007	Minime
1987 à 1998	Sénior	2008 - 2009	Benjamin
1999 à 2001	Espoir	2010 – 2011	Poussin
2002 - 2003	Junior	2012 - 2014	Eveil
2004 – 2005	Cadet	2015 - 2017	Baby athlé

Horaires entraînements saison 2020/2021

LUNDI <i>Stade Sedaine</i>		MARDI <i>Stade Sedaine</i>		MERCREDI <i>Stade Sedaine</i>		JEUDI <i>Stade Sedaine</i>		VENDREDI <i>Stade Sedaine</i>		SAMEDI <i>Stade Sedaine et Dojo</i>	
18h30 - 20h00	Athlétisme * Minime	19h00 - 20h30	Fond - Demi-fond - Trail Cadet à Master	14h00-15h30	Athlétisme Eveil Poussin	19h00 - 20h30	Fond - Demi-fond - Trail Cadet à Master	18h30 - 20h00	Athlétisme Benjamin	9h30-11h00	Marche Nordique Nature et stade Sedaine
18h30 - 20h00	Athlétisme * Cadet à Master	19h00 - 20h30	Running Loisir Cadet à Master	15h30 - 17h00	Athlétisme Benjamin	19h00 - 20h30	Running Loisir Cadet à Master	18h30 - 20h00	Athlétisme Minime	10h00-11h00	Baby 1
				17h00 - 18h30	Athlétisme Minime			18h30 - 20h00	Athlétisme Cadet à Master	11h00-12h00	Baby 2 (créneau à confirmer selon nb d'inscrits)
				18h30 - 20h00	Athlétisme Cadet à Master					10h00-12h00	Athlétisme Benjamin et Minime*

* Sous conditions. Se renseigner auprès des entraîneurs.

Maillot officiel du club



25€ pour nouveau licencié, 20€ pour renouvellement. Obligatoire en compétition.

REGLEMENT INTERIEUR / VIE DU CLUB

1. Entraînements :

Les parents des enfants mineurs accompagnent les enfants jusqu'au Stade Sedaine et s'assurent que l'entraînement a bien lieu.

La prise en charge du Club s'arrête à partir du moment où l'entraînement est fini et que les enfants sont sortis du Stade Sedaine, ou de retour de compétition lorsque le représentant légal de l'enfant se présente pour le reprendre. Toute sortie du Stade Sedaine hors de la présence d'un entraîneur dégage la responsabilité du Club.

Le Club ne peut être tenu responsable en cas de vol d'effets personnels. Aussi nous encourageons les athlètes à ne pas apporter d'objet de valeur lors des entraînements ou compétitions.

2. Compétitions (cas des licences Compétition) :

En adhérant au Club, vous vous engagez à participer / faire participer votre enfant mineur aux compétitions inscrites au calendrier (cross-country, piste) qui sera consultable sur le site internet du Club et les panneaux d'affichage au stade. Les entraîneurs rappellent à l'avance le planning des compétitions à venir pour une bonne organisation familiale.

Le Comité Vaucluse Athlétisme publie sur son site internet le calendrier des compétitions : www.comite84athle.athle.org - rubrique : calendrier.

La présence aux compétitions officielles (départementaux, Challenges par équipes, Interclubs) est **OBLIGATOIRE** dans la mesure où vos capacités physiques le permettent. Il est demandé de participer à minima à deux compétitions dans l'année.

3. Tenue du Club :

En adhérant au Club, vous vous engagez à porter le maillot officiel du Club lors de chaque compétition inscrite au calendrier.

Pour les athlètes participant à des courses hors-stade régionales, vous vous engagez à vous inscrire sous le nom du Club, et à porter la tenue du Club lors de la compétition et de la remise des prix en cas de podium.

Les athlètes sous licence découverte et santé (marche nordique, baby, éveil et poussins) ne sont pas concernés par cet engagement.

Le débardeur du Club est disponible au tarif de 25€ pour les nouveaux licenciés (obligatoire pour toute nouvelle licence), et 20€ pour les renouvellements.

Des vestes, pantalons, t-shirts et autres accessoires pourront être proposés au prix coûtant en cours de saison.

4. Frais de déplacements :

Le Club prend en charge les déplacements dans le cadre des championnats régionaux, interrégionaux ou nationaux (cross, piste, salle, route) qui se déroulent à plus de 100km A/R de Carpentras (route la plus courte sur ViaMichelin). Veuillez-vous reporter à la note « Modalités de remboursement des frais de déplacements, formations entraîneurs, stages athlètes Saison 2020-2021 » pour plus de détails.

5. Participation à la vie du club :

Par différentes actions, vous pouvez aider grandement au bon déroulement des activités du Club :

- aide lorsque le Club organise des compétitions à Carpentras (3-4 par an) ;
- arbitrage lors des compétitions officielles (à chaque compétition, le Club doit fournir un jury pour 8 athlètes) : devenir jury nécessite la participation à une formation de 2h puis une mise en pratique lors de 2 compétitions. Plus le nombre de jury UAC est élevé, moins chacun est mobilisé dans l'année ! et plus le Club remporte de points, ce qui améliore son classement au Championnat de Vaucluse.

6. Communication UAC

Vous devez nous fournir impérativement une adresse mail pour la prise de licence FFA et recevoir les informations de la part du club.

Différents moyens sont à votre disposition pour communiquer et trouver de l'information :

- Le site internet du Club sur lequel se trouvent de nombreuses informations : <http://uacarpentras.fr>;
- Le compte Facebook de l'UAC : U.A.Carpentras
- L'adresse mail : UACarpentras@gmail.com est à votre disposition pour toute question.
- Le meilleur moyen de trouver les réponses à votre question reste de les poser aux entraîneurs !

ENGAGEMENT AU RESPECT DU REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB

J'ai lu le **règlement intérieur** de l'UAC et je m'engage à le respecter.

Et je m'engage notamment à **participer aux compétitions et à la vie du club** en utilisant les différents moyens à disposition (échanges avec les entraîneurs, site internet, mails,...).

Date :, Signature de l'athlète :

(ou des parents ou représentant légal si l'athlète est mineur)



BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2020-2021

UNION ATHLÉTIQUE CARPENTRASSIENNE

Contact : uacarpentras@gmail.com

Site internet : <http://uacarpentras.fr>

Avez-vous déjà été licencié dans un club FFA (UAC ou autre) ? oui non Si oui, N° licence :

Pour les personnes nées avant 2005, cochez :

Athlétisme Compétition Running Compétition Running Loisir Marche Nordique Loisir

Nom Prénom

Sexe (entourer) F M Date de naissance Nationalité

Adresse complète

Code postal Ville

Athlète Téléphone

Email obligatoire

Parent² Téléphone ² pour les athlètes mineurs.

Email obligatoire

2nd contact

Parent³ Téléphone ³ si nécessaire.

Email obligatoire

Achat MAILLOT club: 25€ pour nouveau licencié 20€ pour renouvellement

L'achat du maillot est obligatoire à la première inscription à partir de la catégorie benjamin.

Pour les filles, cochez : débardeur brassière

Total à régler: Inscription : € Maillot : € TOTAL : €

Autorisation parentale (pour les athlètes mineurs à l'inscription)

Je soussigné, en ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant

- Adhésion au club et pratique de l'athlétisme à l'UAC :

autorise l'enfant à pratiquer l'athlétisme avec le club UAC pour la saison 2020-21;

- Déplacements :

autorise les responsables du club (Entraîneurs, dirigeants) et éventuellement d'autres parents à déplacer mon enfant en voiture afin de se rendre sur les lieux de compétition.

- Prélèvement sanguin :

Conformément à l'article R.232-45 du Code du Sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement sanguin.

- Urgence / hospitalisation :

autorise les responsables du club (Entraîneurs, dirigeants) à contacter les secours en cas d'accident pouvant lui arriver lors de la pratique de l'athlétisme ou pendant ses déplacements liés à cette activité, ainsi que l'hospitalisation de mon enfant en cas de nécessité médicale.

Certificat médical (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport)

• Pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte (à partir de la catégorie Eveil Athlétique) et Athlé Running, le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.

• Pour les Licences Athlé Santé et Athlé Découverte (pour la catégorie Baby Athlé uniquement), le soussigné certifie avoir produit un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.

• Dans le cadre d'un renouvellement de Licence, et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné peut attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical.

Droit à l'image. Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à sa promotion, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

J'accepte l'utilisation de mon image Je refuse l'utilisation de mon image

Loi Informatique et Libertés (Loi du 6 janvier 1978). Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SIFFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@athle.fr. Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

J'accepte la transmission des informations Je refuse la transmission des informations

Fait à Le / /

Signature des parents (pour les mineurs) Signature de l'athlète

Bulletin à rapporter au plus tard après 2 entraînements pour raisons d'assurance, passé ce délai l'athlète ne pourra assister aux entraînements.

Cadre réservé à l'UAC :

espèces (.....€) chèques (.....€) ANCV (.....€) Autres

MODELES DE CERTIFICATS MEDICAUX

(Nécessaire au bout de 3 ans – cf. mail de la F.F.A.)

Pour les athlètes Eveils à Masters ATHLETISME (licence COMPETITION) :

Certificat médical

Je soussigné (e), Docteur en médecine,
certifie que l'examen clinique de ce jour de :

....., né(e) le : / /

confirme l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme EN COMPÉTITION

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD)
une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même
ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle
antidopage.

Fait à

Le : / /

Signature et Cachet :

Pour les enfants BABY AHTLE :

Certificat médical

Je soussigné (e), Docteur en médecine,
certifie que l'examen clinique de ce jour de :

....., né(e) le : / /

confirme l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme HORS
COMPÉTITION

Fait à

Le : / /

Signature et Cachet :

Pour les athlètes MARCHE NORDIQUE & RUNNING (licence LOISIR) :

Certificat médical

Je soussigné(e), Docteur en médecine.....,
certifie avoir examiné ce jour

....., né(e) le : / /

Et confirme l'absence de signes cliniques contre-indiquant la pratique HORS COMPETITION de
l'activité :

Marche Nordique - Running
(rayer les mentions inutiles)

Fait à

Le : / /

Signature et Cachet :

QUESTIONNAIRE DE SANTE « QS-SPORT »

Pour prolonger la validité du certificat médical s'il a été réalisé il y a 1 ou 2 ans.

Questionnaire à renseigner et signer :

(si vous ne l'avez pas déjà fait en ligne, sur invitation mail de la FFA)

QUESTIONNAIRE SANTE

UA CARPENTRAS

ATHLÉ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Cochez une seule des trois cases.

N° LICENCE :

NOM :

PRENOM :

SEXE : HOMME FEMME

DATE DE NAISSANCE :

DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS:

- 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée?
- 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise?
- 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme)?
- 4) Avez-vous eu une perte de connaissance?
- 5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin?
- 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies)?

A ce jour:

- 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois?
- 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé?
- 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive?
- 10) Je refuse de répondre au questionnaire et je présenterai un nouveau certificat médical.

NB: Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

- Je déclare répondre NON à chaque question et je serai éventuellement dispensé de la présentation d'un nouveau
- Je déclare répondre OUI à au moins l'une des questions et je devrai présenter un nouveau certificat médical
- Je refuse de répondre à ces questions, et je devrai présenter un nouveau certificat médical

«Si vous avez répondu NON à toutes les questions : «Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

«Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, ou si vous refusez de répondre : «Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.»

Dans certaines situations particulières il n'est pas non plus possible d'utiliser l'ancien certificat médical et un nouveau certificat médical datant de moins de 6 mois devra être fourni:

- 1) Vous demandez une licence de type Athlé Compétition ou Athlé Running ou Athlé Entreprise et vous aviez la saison dernière une licence Athlé Santé. Il n'est pas possible d'utiliser l'ancien certificat médical car ces types de licences exigent un certificat particulier portant la mention « pratique de l'athlétisme en compétition ».
- 2) Un jeune athlète de la catégorie Baby-Athlé possédait une licence Athlé Découverte et va devenir Eveil Athlétique au 1er novembre. Il n'est pas possible d'utiliser l'ancien certificat car au 1er novembre. Le certificat devra porter la mention « pratique de l'athlétisme en compétition ».

Date et signature du Licencié :

(des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur)

Questionnaire « APPEL AUX BENEVOLES »

L'Union Athlétique Carpentrasienne a besoin de vous !

L'UAC fonctionne grâce à l'implication bénévole de tous : fonctionnement au quotidien, organisation de compétitions, juges lors des compétitions, etc... Pour toutes ces actions, nous avons besoin de vous !

Afin de mieux vous connaître et identifier ceux qui sont prêts à donner un peu de leur temps pour le bon fonctionnement du club, voici un questionnaire auquel nous vous proposons de répondre :

- Nous pouvons aider pour **l'organisation de compétition** à Carpentras (buvette, mise en place des parcours, confection de gâteaux, ...)
 - **Oui** **Non**

- Nous pouvons officier en tant que **juge sur les compétitions** (formation de 2h, juge sur deux compétitions dans l'année, ...)
Le club prend en charge le coût de la formation et la "licence encadrement FFA" nécessaire pour les non licenciés.
 - **Oui** **Non**

- Nous pouvons contribuer au club en tant de **sponsor ou mécène** (ou pouvons contribuer à développer le sponsoring ou mécénat pour le club par notre réseau).
 - **Oui** **Non**

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Merci d'avance de votre aide !